

Le recteur de l'académie de Reims  
à

Mesdames et Messieurs les Délégués de région académique à  
la formation professionnelle initiale et continue  
Mesdames et Messieurs les Délégués-adjoints de région  
académique à la formation professionnelle initiale et continue  
Mesdames et Messieurs les Directeurs de GIP  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les Présidents de GRETA

**Rectorat**  
DRAFPIC – Site de Reims  
17 boulevard de la Paix  
CS 50033 – 51722 Reims cedex

Affaire suivie par :  
Edith HALING  
Tél : 03 26 61 20 49  
Mél : [edith.haling@ac-reims.fr](mailto:edith.haling@ac-reims.fr)

Reims, le 21 janvier 2026

**Objet : Campagne de recrutement des Conseillers en Formation Professionnelle (C.F.P.) – Appel à candidatures pour l'année 2026-2027**

## 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le référentiel métier du Conseiller en Formation Professionnelle (C.F.P.), en date du 24 février 2023, identifie les activités professionnelles et présente les compétences indispensables à l'exercice de ces activités. Il constitue le cadre de référence pour tous les C.F.P.

Les conditions de recrutement, de formation, de nomination et d'exercice des C.F.P. sont définies par le décret n°90-426 du 22 mai 1990, modifié par le décret n°2025-322 du 8 avril 2025.

Compte tenu des postes de Conseiller en Formation Professionnelle susceptibles d'être vacants en septembre 2026, ainsi que des demandes éventuelles de mutation émanant des C.F.P. actuellement en poste, l'appel à candidatures revêt nécessairement une portée générale pour des affectations qui peuvent donc concerner l'ensemble des GRETA-CFA de l'académie.

Dans ces conditions, le postulant fait acte de candidature, sans tenir compte de l'implantation géographique des postes actuellement repérés comme vacants, ou susceptibles de l'être.

Conformément au décret n°90-426 du 22 mai 1990, les C.F.P., nommés par le recteur d'académie, contribuent, sous l'autorité hiérarchique du Délégué Régional Académique Adjoint à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DRAAFPIC), à la conception, à la réalisation, à l'animation et à la coordination de la politique et des actions de formation et prestations mises en œuvre par les établissements relevant du ministère chargé de l'Éducation.

Peuvent postuler aux fonctions de C.F.P. :

- les personnels titulaires d'enseignement, d'éducation et d'orientation ainsi que ceux d'inspection, de direction ou d'administration de catégorie hiérarchique A du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- les fonctionnaires titulaires de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics, appartenant à un corps, à un cadre d'emplois ou à un emploi de catégorie hiérarchique A ;
- par dérogation, les agents contractuels de l'Éducation nationale et les candidats extérieurs justifiant à minima d'un titre ou d'un diplôme de niveau bac + 3 et d'une expérience professionnelle en rapport avec le poste visé et/ou de compétences transférables à la fonction de C.F.P.

Une indemnité de sujétions spéciales est attribuée aux personnels titulaires ou stagiaires ou aux agents contractuels, chargés à temps plein des fonctions de C.F.P., en contrepartie des contraintes liées à l'emploi. Au 1<sup>er</sup> septembre 2023, le montant annuel de cette indemnité est de 10 086€ bruts, soit un versement mensuel de 840,50€ bruts (*décret n°90-165 du 20 février 1990 – arrêté du 13/07/2023*).

## 2. RÉUNIONS D'INFORMATION

Des réunions d'information, pour présenter les missions du C.F.P. sont proposées comme suit :

### Marne

**Le mercredi 04 mars 2026 de 14h00 à 16h00**

**À distance :**

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/554990/creator/245318/hash/4e32319f4b73a8c619c98a6858fe9dee921adf55>

**En présentiel :** À la Délégation de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DRAFPIC) - Site de Reims  
17 boulevard de la Paix à REIMS (*salle Condorcet*)

### Ardennes

**Le mercredi 11 mars 2026 de 14h00 à 16h00**

Au GRETA-CFA des Ardennes

Lycée François Bazin

145 avenue Charles de Gaulle à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (*salle visioconférence*)

### Aube

### Haute-Marne

**Le mercredi 18 mars 2026 de 14h00 à 16h00**

Au GRETA-CFA Sud Champagne

Lycée Les Lombards

12 avenue des Lombards à TROYES (*salle rouge*)

La préinscription à ces réunions est obligatoire :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdEqYrIBAv4UIAtm8nF9syLv0mbO4vo2-0p2ASxKFexAoJsgA/viewform?usp=dialog>

## 3. PROCÉDURE DE RECRUTEMENT - CALENDRIER

Tous les postulants doivent adresser leur dossier de candidature dûment complété, et accompagné des pièces justificatives, à l'attention de Monsieur le Délégué Régional Académique Adjoint à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DRAAFPIC) de l'académie de Reims, à l'adresse : [ce.dafpic@ac-reims.fr](mailto:ce.dafpic@ac-reims.fr).

Cet envoi doit se faire **par voie hiérarchique** pour les agents relevant de la fonction publique.

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au dimanche **12 avril 2026**.

### Examen des candidatures

Les dossiers de candidatures, complets, seront étudiés la **semaine du 20 avril 2026**, et les candidats **présélectionnés** seront convoqués pour un entretien approfondi de recrutement, qui se déroulera sur **la semaine du 04 mai 2026**.

Cet entretien sera composé comme suit : production d'une note professionnelle dans un premier temps, puis échanges avec le jury concernant la note, le parcours professionnel ainsi que les motivations du postulant.

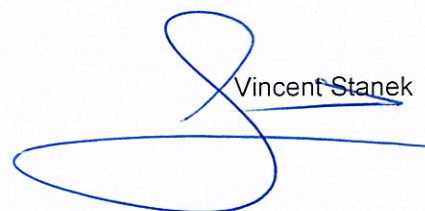
La liste des candidatures retenues et proposées aux fonctions de C.F.P., pour l'année 2026-2027, me sera ensuite soumise pour validation.

## 4. RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Le dossier de candidature, le profil de poste (*annexe*), ainsi que le référentiel « métier » de C.F.P. sont disponibles et téléchargeables sur le site du rectorat de Reims : <https://www.ac-reims.fr/cfp>

(Recrutement / Offre d'emploi dans l'académie / Campagne de recrutement Conseillers en Formation Professionnelle 2026-2027)

Les dossiers complétés sont à adresser par voie électronique à l'adresse : [ce.dafpic@ac-reims.fr](mailto:ce.dafpic@ac-reims.fr) (cf. point 2.1)

  
Vincent Stanek